



Ligue Centre-Val de Loire Tennis de Table

Vivez au Coeur du Ping !



REGLEMENT SPORTIF DU CRITERIUM FEDERAL – Saison 2023 2024

Le Critérium Fédéral Régional est régi par les règlements sportifs fédéraux (Edition 2023) sauf dispositions particulières propres à la Ligue du Centre.

Dans la ligue du Centre, la compétition comporte 4 tours regroupant 5 catégories en messieurs et en dames.

Toutes les catégories se disputent sur une journée (le dimanche).

Il y a obligation de disputer toutes les épreuves (4 tours) sous peine de descente.

COMPETITION (voir annexe du 23 septembre 2019) :

Elite Messieurs : 32 joueurs

- 8 poules de 4, puis tableau de 32 simple KO avec classement intégral.

Jeunes Garçons (-18, -15, -13, -11) : 24 joueurs par tableau

- 8 poules de 3 et système simple KO avec classement intégral,
- Les 1ers de poule sont directement en 1/8 de finale (tableau de 32 incomplet) ; les 2èmes et 3èmes de poule disputent un barrage.

Elite Dames & Jeunes Filles (-18, -15, -13, -11) : 16 joueuses par tableau soit,

- 4 poules de 4, puis tableau de 16 simple KO avec classement intégral,
- Les 1ères de poule sont directement en 1/4 pour les tableaux de 16 ; les 2èmes et 3èmes de poule disputent un barrage, les 4èmes de poule vont directement en ¼ du tableau descendant.

Toutes les parties des poules et tableaux se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points (3 manches gagnées).

MONTEES ET DESCENTES DES DEPARTEMENTS DES 1^{ER} 2^{EME} ET 3^{EME} TOURS :

Départements : 18 - 28 - 36 et 41

- Messieurs Elite : 2 montées
- Jeunes Garçons : 1 montée
- Jeunes Filles : 1 montée

Départements : 37 et 45

- Messieurs Elite : 2 montées
- Jeunes Garçons : 2 montées
- Jeunes Filles : 1 montée

- La montée en fin de saison est acquise lorsqu'il n'y a pas de changement de catégorie.
- En cas de refus de la montée de Départementale en Régionale, la place libre reste à la disposition de la CSR.

MONTEES DE REGIONALE EN NATIONALE 2 (uniquement les montants officiels de chaque catégorie*) :

** Si un ou plusieurs montants refusent la montée, les suivants ne peuvent pas les remplacer, la ou les places libérées permettront un ou plusieurs maintiens supplémentaires.*

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} tours

SM : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}

SD : 1^{ère}

JG – CG – MG – BG – JF – CF : 1^{er} et 2^{ème}

MF – BF : 1^{ère}

4^{ème} tour

SM : 1^{er}, 2^{ème}

SD : 1^{ère}

JG, CG, MG, BG : le 1^{er} s'il reste dans sa catégorie d'âge

JF – CF – MF – BF : la 1^{ère} si elle reste dans sa catégorie d'âge

CONSTITUTION DES DIVISIONS REGIONALES POUR LE 1^{ER} TOUR

- Le premier ou la première du 4^e tour du niveau départemental s'il ne change pas de catégorie.
- Les autres, dans l'ordre des points cumulés du Critérium Fédéral de la saison précédente sauf si le joueur ou la joueuse était forfait non excusé au dernier tour de la saison précédente.
- Les montants de régionale de chaque catégorie d'âge accèdent à la régionale de la catégorie d'âge supérieure s'ils n'accèdent pas à l'échelon national.
- **Particularité pour les catégories Benjamines et Benjamins : ajout des joueuses et joueurs sélectionnés par l'Equipe Technique Régionale.**

PLACEMENT DES JOUEURS

1^{er} tour Régional

Les joueurs sont placés en tenant compte **des points « licence » au dernier classement officiel diffusé**. Si un joueur qualifié n'a pas participé au Critérium fédéral lors de la saison précédente, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui dans la limite de 10% à 15% par division.

En cas d'égalité, l'avantage est donné au joueur (à la joueuse) ayant le plus de points inscrits sur sa licence et ensuite si nécessaire, un tirage au sort est effectué.

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} tour Régional

Les joueurs sont placés selon les résultats du tour précédent (places). En cas d'égalité, l'avantage est donné au joueur (à la joueuse) ayant le plus de points critérium fédéral sur la somme des tours précédents, ensuite si nécessaire, au joueur (à la joueuse) ayant le plus de points inscrits sur sa licence et ensuite si nécessaire, l'avantage est donné au joueur le (à la joueuse la) plus jeune.

c) Si un joueur qualifié, n'a pas participé au tour précédent (sauf article 12,*), il est rétrogradé d'un échelon (division) et placé devant les joueurs qui se maintiennent dans l'échelon concerné (division) sauf repêchage spécifique pour les féminines (article 21).

PREMIERE PARTICIPATION OU REPRISE D'ACTIVITE LORS DU 1ER TOUR APRES UNE SAISON AU MOINS D'ABSENCE.

Les joueurs qui s'inscrivent avant la date limite d'engagement sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel. Leur nombre variera entre 10% et 15% du nombre du tableau considéré et ceci en fonction du NOMBRE et du NIVEAU de CLASSEMENT des JOUEURS CONCERNES ; Ainsi, suivant les tableaux, ce nombre sera de 3 à 5 (pour 32), de 2 à 4 (pour 24) et de 2 (pour 16), avec la restriction que ces joueurs aient plus de points-licence que le joueur ayant le moins de points-licence dans le tableau concerné.

Particularité pour les catégories Benjamines et Benjamins : l'incorporation des joueuses et joueurs est à la discrétion de l'Equipe Technique Régionale.

FORFAITS

Pour un 1er forfait, excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive fédérale : voyages scolaires, Service National Universel, décès (parents, enfants, fratrie), hospitalisation, sélection ou stage de sélection national de la DTN ou des fédérations affinitaires et associées, covid, le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres forfaits excusés, le joueur descend d'une division. Pour un 1er forfait non excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison. Pour un 2ème forfait, si le 1er forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve.

Application de l'article 111.113 b : Pour un 1er forfait excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la Commission Sportive Régionale : voyages scolaires, Service National Universel, décès (parents, enfants, fratrie), hospitalisation, sélection ou stage national de sélection de la D.T.N ou des Fédérations affinitaires et associées, Covid (justificatif), le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres forfaits excusés, le joueur descend d'une division.

Conséquence sur les Descentes : Le maintien d'un participant qui devait descendre (forfait excusé et justifié ou joueur suspendu par une instance disciplinaire) se traduit automatiquement par la descente d'un joueur supplémentaire dans l'ordre inverse du classement, exceptionnellement, ce maintien peut s'effectuer en surnombre.

Forfait tour 4 : Un forfait sera considéré comme EXCUSE, s'il s'agit d'un forfait pour :

- Blessure (sur justificatif)
- Motif divers (à condition qu'il soit notifié, au plus tard, le vendredi précédant la date du tour).

En dehors des cas cités ci-dessus, tout joueur déclaré forfait, excusé ou non, au dernier tour du critérium fédéral ne peut participer au premier tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.

AMENDES : Tenue non réglementaire : 10 €

Joueur non excusé : 15 €



Annexe au Règlement Sportif du CRITERIUM FEDERAL

(Remplace le Paragraphe correspondant du Règlement précité)

La compétition régionale :

- **ELITE MESSIEURS** : Tableau à 32 participants répartis en 8 poules de 4 joueurs.

Toutes les parties des poules et du tableau se disputent aux meilleurs des 5 manches de 11 points.

Dans chacune des 8 poules de 4 joueurs, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4 dans chaque poule.

A l'issue des poules, les joueurs classés de 1 à 4, sont placés dans 1 tableau de 32 KO classement intégral comme suit, en respectant les articles I.305.1 et I.305.4 :

- Le vainqueur de la poule 1 à la place 1
- Le vainqueur de la poule 2 à la place 32
- Les vainqueurs des poules 3 et 4 par tirage au sort pour les places 16 et 17.
- Les vainqueurs des poules 5 à 8 par tirage au sort pour les places 8, 9, 24, 25.
- Les joueurs classés 2ème de leur poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur 1er respectif places 4, 5, 12, 13, 20, 21, 28, 29.
- Les joueurs classés 3ème de leur poule par tirage au sort dans le même demi-tableau de leur 2ème de poules, mais dans le quart opposé places 3, 6, 11, 14, 19, 22, 27, 30.
- Les joueurs classés 4ème de leur poule par tirage au sort en 1/8 F KO dans le même demi-tableau de leur 1er places 2, 7, 10, 15, 18, 23, 26, 31.
- Ainsi le premier de chaque poule est placé en 1/8 de finale.
- Les 2èmes et 3èmes de chaque poule disputent le 1er tour du tableau (1/16ème de finale).
- Les 8 vainqueurs de ces 1/16 F disputent les 1/8F contre les 1ers de chaque poule.
- Les 8 perdants de ces 1/16 F disputent les 1/8 F KO contre les 4èmes de chaque poule.
- Puis les parties seront organisées pour obtenir un classement de 1 à 32.

- **ELITES DAMES & JEUNES FILLES (-18, -15, -13, -11)** : Tableau à 16 participantes réparties en 4 poules de 4 joueuses.

Toutes les parties des poules et du tableau se disputent aux meilleurs de 5 manches de 11 points.

Dans chacune des 4 poules de 4 joueuses, toutes les participantes se rencontrent et sont classées de 1 à 4 dans chaque poule.

A l'issue des poules, les joueuses classées de 1 à 4, sont placées dans 1 tableau de 16 KO avec classement intégral comme suit, en respectant les articles I.305.1 et I.305.4 :

- Le vainqueur de la poule 1 à la place 1
- Le vainqueur de la poule 2 à la place 16
- Les vainqueurs des poules 3 et 4 par tirage au sort pour les places 8 et 9.



Ligue Centre-Val de Loire Tennis de Table

Vivez au Coeur du Ping !



- Les joueuses classées 2^{ème} de leur poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur 1^{er} respectif **places 4, 5, 12, 13.**
- Les joueuses classées 3^{ème} de leur poule par tirage au sort dans le même demi-tableau de leur 2^{ème} de poules, mais dans le quart opposé **places 3, 6, 11, 14.**
- Les joueuses classées 4^{ème} de leur poule par tirage au sort en 1/4 F KO dans le même demi-tableau de leur 1^{er} **places 2, 7, 10, 15.**
- Ainsi le premier de chaque poule est placé en 1/4 de finale.
- Les 2^{èmes} et 3^{èmes} de chaque poule disputent le 1^{er} tour du tableau (1/8^{ème} de finale).
- Les 4 vainqueurs de ces 1/8 F disputent les 1/4F contre les 1^{ers} de chaque poule.
- Les 4 perdants de ces 1/8 F disputent les 1/4 F KO contre les 4^{èmes} de chaque poule.
- Puis les parties seront organisées pour obtenir un classement de 1 à 16.

- **JEUNES GARÇONS (-18, -15, -13, -11)** : Tableau à 24 participants répartis en 8 poules de 3 joueurs. Toutes les parties des poules et du tableau se disputent aux meilleurs des 5 manches de 11 points.

Dans chacune des 8 poules de 3 joueurs, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3 dans chaque poule.

A l'issue des poules, les joueurs classés de 1 à 3, sont placés dans 1 tableau de 32 KO (incomplet) avec classement intégral comme suit, en respectant les articles I.305.1 et I.305.4 :

- Le vainqueur de la poule 1 à la place 1
- Le vainqueur de la poule 2 à la place **32**
- Les vainqueurs des poules 3 et 4 par tirage au sort pour les places **16 et 17.**
- Les vainqueurs des poules 5 à 8 par tirage au sort pour les places **8, 9, 24, 25.**
- Les joueurs classés 2^{ème} de leur poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur 1^{er} respectif **places 4, 5, 12, 13, 20, 21, 28, 29.**
- Les joueurs classés 3^{ème} de leur poule par tirage au sort dans le même demi-tableau de leur 2^{ème} de poules, mais dans le quart opposé **places 3, 6, 11, 14, 19, 22, 27, 30.**
- Ainsi le premier de chaque poule est placé en 1/8 de finale.
- Les 2^{èmes} et 3^{èmes} de chaque poule disputent le 1^{er} tour du tableau (1/16^{ème} de finale).
- Les 8 vainqueurs de ces 1/16 F disputent les 1/8F contre les 1^{ers} de chaque poule.
- Les 8 perdants de ces 1/16 F disputent les 1/4 F KO.
- Puis les parties seront organisées pour obtenir un classement de 1 à 24.